



DELIBERATION

Séance du 24 novembre 2009

Décision Modificative n° 3

Etaient présents : M. MOYRAND Maire, M. DOSSET, 1er Maire-adjoint, Mme DOAT 2^{ème} adjoint M. LE VACON 3^{ème} adjoint, Mme REINHART 4^{ème} adjoint, M. MATHIVET 5^{ème} adjoint, Mme LABAILS 6^{ème} adjoint, M. BOUDY 7^{ème} adjoint, Mme ROUGIER 8^{ème} adjoint, M. BOURGEOIS 9^{ème} adjoint, Mme PATRIAT 10^{ème} adjoint, M. LE GUAY 11^{ème} adjoint, M. DUPUY, Mme CHARLES, M. MOUTAWAKKIL, Mme TYTGAT, Mme KARASSEFF, M. GERAUD, M. REBOUL, Mme LAFFARGUE, M. DESMESURE, M. BELLOTEAU, Mme MARCHAND, M. LINTIGNAC, M. MINGASSON, Mme RAT-SOULLIER, Mme SANJUAN, Mme DARTENCET, M. CORNET, formant la majorité des membres en exercice

Absents, excusés : Mme NOUGUEZ (mandataire M. MOYRAND), M. GELINEAU (mandataire M. MOUTAWAKKIL), Mme MOULENES (mandataire Mme MARCHAND), Mlle MANIOS (mandataire M. MATHIVET), Mme PUJOLE (mandataire Mme SANJUAN), Mme PERRAUD-DAUSSE (mandataire M. MINGASSON), Mme LAURENT-SAUVAGE (mandataire M. CORNET), Mme MONTEIL-MAYAUD (mandataire Mme DARTENCET)

Absentes : Mlle BOUSSARIE, Mme DELORD

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'avis de la Commission des affaires financières et économiques du 16 novembre 2009

CONSIDERANT le rapport présenté par Monsieur BOUDY, Maire-Adjoint

I / SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

- COMPTE 16 – EMPRUNTS (crédit long terme renouvelable).....**2 400 000,00 €
 Inscription nouvelle compensée par une recette ; cette enveloppe permettra, en fonction des besoins, de compléter l'emprunt classique contracté en fin d'année pour financer les investissements. Ce contrat (crédit long terme renouvelable) signé en novembre 2006 permet de faire des tirages à hauteur de l'enveloppe fixée avec une marge de 0,035 % soit sur l'index Eonia (taux au 30/10 0,348%), TAG 3 mois (0,358 %) ou Euribor 1 mois (0,422 %) et de les rembourser à tout moment, en fonction des disponibilités.
 Concernant l'emprunt classique, un appel d'offres sera lancé fin novembre pour financer les investissements
- COMPTE 20 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - 325 400,00€**
 - annulation de 20 000 € pour le PLU, opération reportée en 2010
 - annulation partielle de crédits de la ZPPAUP : 34 000 € ; l'opération avait été engagée en 2008 et reportée en totalité alors qu'elle s'échelonne sur plusieurs exercices
 - désaffectation de 95 000 € opération aménagement Francheville réimputée en compte de travaux c/23
 - annulation de reports de 173 900 € pour l'opération Bas St Front (voir rapport avenant au marché de maîtrise d'œuvre)
 - désaffectation de 2 500 € (logiciels) pour les affecter en acquisition de lecteur code barres pour le suivi de l'inventaire mobilier
- COMPTE 204 – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES - 18 000,00€**
 - inscription nouvelle relative à la participation de la ville à la surcharge foncière - opération rue Alfred de Musset Domofrance 1^{er} acompte 2009 : 17 000 € (solde en 2010 pour 18 200 €)
 - annulation partielle de subventions attribuées aux particuliers dans le cadre du programme d'intérêt général habitat ancien (PIG) : - 35 000 € l'enveloppe n'a pas été toute consommée car peu de dossiers déposés.
- COMPTE 21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES 170 176,00€**
 Affectation de crédits provenant des chapitres 20,204 et 23
 + 3 976 € : traduction et enregistrement de 50 audioguides en hollandais – musée Vésunna

- + 9 500 € : pour l'acquisition d'équipements sportifs (mise aux normes)
- + 3 400 € : acquisition de documents patrimoniaux pour le fonds bibliothèque
- + 20 000 € : achat d'autolaveuses pour le stade et le théâtre, de sèche-mains pour les services municipaux
- + 5 300 € : acquisition de mats fonte pour l'éclairage public (secteur bibliothèque)
- + 25 800 € : acquisition de mobilier urbain et de panneaux de signalisation
- + 25 900 € : acquisition de matériaux pour travaux en régie réfection rue de l'Abreuvoir
- + 39 700 € : complément de crédits pour l'acquisition d'un tracteur pour les espaces verts
- + 24 300 € : mobilier pour la Filature
- + 7 400 € : achat de gilets pare balles, de VTT et de radios pour la police municipale
- + 3 300 € : achat d'une console de mixage pour le théâtre en remplacement d'équipements défectueux
- + 2 500 € : acquisition de lecteur code barres pour le suivi de l'inventaire mobilier

Désaffectation de 900 € pour l'acquisition de matériel pédagogique crèche des Arènes

COMPTE 23 – IMMOBILISATIONS EN COURS 173 224,00 €

Affectation de crédits provenant des chapitres 20 et 204

+ affectation de 133 200 € pour des travaux de voirie complémentaires (quais bus, St Sicaire, travaux de sécurité à Maurice Albe)

+ affectation de 95 000 € provenant du compte 2031 études : aménagement place Francheville

- désaffectation de 3 976 € concernant des travaux de restauration de la pompe gallo-romaine non réalisés

- désaffectation de 51 000 €, créditant les opérations nouvelles en compte 21 (achat)

RECETTES

COMPTE 13 – Subventions d'équipement - 178 200,00 €

- annulation de deux inscriptions de subventions – Eglise de la Cité et quartier Haut de gare – le versement n'interviendra qu' à la fin des travaux (travaux église non commencés et démolition immeuble quartier gare courant décembre).

COMPTE 16 – EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES 2 400 000,00 €

Cette inscription vient, afin de respecter le principe d'équilibre, contrebalancer l'inscription d'un même montant en dépenses.

OPERATIONS D'ORDRE

1) les opérations dites « patrimoniales » s'équilibrent en dépenses et en recettes pour un montant de 244 825,00 € et concernent l'intégration de la TVA sur les travaux de construction de la cuisine centrale et les équipements des cuisines satellites, l'intégration de frais d'études suivies de réalisation.

2) les opérations entre sections correspondent :

- au prélèvement assurant l'équilibre des sections pour 275 400 €,

- à l'intégration de travaux effectués en régie à un compte d'immobilisation pour 97 200 €; cette opération consiste à faire passer en investissement tous les achats de matériaux mandatés sur la section de fonctionnement et de ce fait, permet de récupérer la TVA par le biais du Fonds de Compensation.

Les opérations entre sections ont leur compensation en section de fonctionnement.

Les comptes de la section d'investissement sont équilibrés en dépenses et en recettes à la somme de 2 742 025,00 €

II / SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

COMPTE 011 – CHARGES À CARACTERE GENERAL..... - 9 500,00 €
- Désaffectation de crédits pour achat en investissement (autolaveuse pour le service entretien des bâtiments, équipements sportifs et documents patrimoniaux pour la bibliothèque)
- Affectation de 900 € provenant de l'investissement pour l'acquisition de petits matériels pédagogiques à la crèche des Arènes

COMPTE 012 – CHARGES DE PERSONNEL - 150 650,00 €
Certains recrutements ayant été différés, il y a lieu de réduire l'enveloppe.

COMPTE 65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE..... - 18 050,00 €
(cf. rapports attribution de subventions aux associations et pertes sur créances irrécouvrables)

- annulation de 15 000 € à Périculture : cette association avait sollicité une subvention d'équilibre qui n'a pas lieu d'être versée, bilan excédentaire.
- annulation de 20 100 € à la crèche Magne : cette somme correspond également à une subvention d'équilibre ; les prestations de service allouées par la Caisse d'allocations familiales et les participations des familles étant supérieures au prévisionnel, il convient d'annuler cette subvention qui n'a pas lieu d'être versée.
- annulation partielle de 7 500 € à la SCIC réseau départemental des épiceries solidaires : subvention annuelle allouée pour le fonctionnement de l'association (règlement des loyers en particulier), fonctionnement qui n'a démarré qu'en octobre 2009.

DECIDE

ARTICLE UNIQUE : d'approuver la Décision Modificative n° 3 présentée par nature suivant la nomenclature des chapitres fixés par les textes officiels proposée par Monsieur le Maire pour l'année 2009, arrêtée aux chiffres suivants :

Section d'Investissement

Dépenses 2 742 025,00 €

Recettes 2 742 025,00 €

Section de Fonctionnement

Dépenses 97 200,00 €

Recettes 97 200,00 €

TOTAL **2 839 225 ,00 €**

LE MAIRE,

Michel MOYRAND.